

Avis à la population

Une coupe de bois est actuellement réalisée sur la commune d'Agiez, dans une réserve particulière, au Bois de Chêne. La particularité de cette exploitation est que le bois est débardé par cheval !

Si vous êtes intéressés à jeter un coup d'œil, le débardage a lieu : (sous réserve des conditions météorologiques) :

- **Le vendredi 22 mars de 13h à 16h30**
- **Le vendredi 29 mars de 13h à 16h30**
- **Le samedi 30 mars de 9h à 14h**

Si vous avez des questions ou si vous désirez des informations, n'hésitez pas à contacter le garde forestier, Mr David Grobéty, au 079/262.62.49

